



Arrêté portant radiation d'un régisseur principal auprès de la régie de recettes de la piscine intercommunale située à Louvres

Arrêté – 23.120

Régisseur principal radié : Madame Dominique TROUVE

Vu la délibération du conseil communautaire n°19.153 du 27 juin 2019 créant la régie de recettes auprès de la piscine intercommunale située à Louvres ;

Vu la délibération du conseil communautaire n°20.040 du 5 mars 2020 modifiant la régie de recettes de la piscine intercommunale située à Louvres ;

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire par intérim du SGC de Sarcelles en date du 29 décembre 2023 ;

ARRETE

Article 1 :

Le régisseur principal Madame Dominique TROUVE est radié de ses fonctions auprès de la régie de recettes de la piscine intercommunale située 1 rue André Malraux 95380 Louvres à compter du 11 octobre 2023 ;

Article 2 :

Monsieur le Président de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France et Monsieur le Responsable du Centre des Finances Publiques de Sarcelles, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation du présent arrêté sera faite au Comptable par intérim du Centre des Finances Publiques de Sarcelles.

Fait à Roissy-en-France,

Pour le Président et par délégation

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux dans un délai de deux mois adressé au Président ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.